

Les filières à Responsabilité élargie du producteur (REP)

3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

- Acheteurs
- Responsables juridiques
- Responsables QHSE
- Responsables de produit
- Responsables RSE
- Dirigeants ou dirigeantes

Pré-requis

Aucun prérequis, toutefois **il est recommandé de lire en amont des sessions**, tout article ou ouvrages traitant de la RSE et du Développement Durable

Objectifs pédagogiques

- Qualifier le cadre réglementaire applicable à son activité au regard des filières REP Françaises
- Identifier les objectifs en lien avec l'économie circulaire
- Définir les actions prioritaires pour assurer la conformité aux filières REP
- Lister et structurer les données nécessaires à la déclaration annuelle auprès des éco-organismes
- Construire un plan d'action opérationnel pour se mettre en conformité avec les exigences REP

Description / Contenu

*Ce format de formation peut être organisé pour toutes les filières REP (liste ici : [Liste filières](#)), et en particulier la filière textile, jouets, ASL et **emballages professionnels (obligatoire au 1er juillet 2026)**. La durée par défaut (1 filière REP) est de ½ journée, mais le format peut être élargi pour couvrir plusieurs filières en fonction des besoins de l'entreprise.*

Activité 1 -Situer son activité dans le cadre réglementaire

- Retour sur la notion d'économie circulaire et de pollueur payeur
- Comprendre les obligations de gestion des déchets pour les entreprises
- Présentation du cycle de vie du produit et du principe d'extension de responsabilité

Activité 2- : Explorer les filières REP et leurs implications

- Présentation des principales filières REP
- Principes de fonctionnement et nouveautés introduite par la loi AGECE : modes de gestion autorisés, rôle des éco organismes, plan quinquennal d'éco conception, questions et caractéristiques environnementales à communiquer au client, etc.

Activité 3- Qualifier son périmètre de responsabilité

- Retour sur la notion de metteur en marché
- Présentation du périmètre de la ou des filières REP qui concernent l'entreprise et des exceptions ou cas particuliers
- Présentation du parcours de déclaration auprès des éco organismes

Activité 4–Préparer sa déclaration annuelle

- Identification des références pour lesquelles l'entreprise est metteur en marché
- Identification des données à collecter pour sa déclaration annuelle et des sources documentaires à mobiliser
- Co construction d'un plan d'action

Modalités pédagogiques

Méthode active avec alternance d'apports théoriques, exemples de cas concrets d'entreprises, cas pratiques avec outils, et questions/réponses en continu

Moyens et supports pédagogiques

- Diaporama ou assimilé sans corrigé et avec corrigé
- Une liste qualifiée des produits/références soumis à REP
- Une check-list des données à collecter pour la déclaration
- Accès aux ressources liées à l'actualité sur notre site internet bakertilly.fr

Modalités d'évaluation et de suivi

- **Avant la formation :** Autopositionnement de connaissances et pratiques sur les enjeux en lien avec les filières REP
- **Pendant la formation :** exercices pratiques, évaluation formative, Test d'évaluation des acquis de connaissances et pratiques sur les filières REP
- **Fin de formation :**
 - auto-évaluation des acquis
 - questionnaire de satisfaction